



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E186361

VALABLE JUSQU'AU 23/05/2024

ÉDITÉ LE 22/05/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/02/1997

Forme juridique : SAS

Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE

Siret : 409 113 735 00032

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 221168000180

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 415865A1247000/001504705/50

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 415865A1247000/001504705/50

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Raison sociale : ACORUS - TECHNIBAT

133 AVENUE LOUIS ROCHE
92230 GENNEVILLIERS

Téléphone : 01 47 89 94 94

Portable :

Site Internet : www.technibat.com

E-mail : pascal.delmotte@groupe-acorus.fr

Responsabilité légale :
BENQUET PHILIPPE PRÉSIDENT

Fax : 01 70 73 44 40

Effectif moyen : 176 Tranche de classification : EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	21/04/2022
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	21/04/2022
3212	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	31/03/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	21/04/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	21/04/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	21/04/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	21/04/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE COLOMBES
IMMEUBLE LE DEBUSSY
30, RUE GABRIEL PERI
92707 COLOMBES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.